

ELLE

Toutes les pages roses sont extraites du ELLE n° 1192 du 21 octobre 1968.



Lucien Neuwirth défendant sa loi au Parlement en 1967. La légende raconte que De Gaulle l'accueillit dans son bureau en lui lançant : « Alors, vous voulez qu'elles baisent ? » !

Tout sur la pilule

Ce cahier spécial de ELLE, chères lectrices, est notre nouvelle passion. Ce qu'il raconte est très ancien et très neuf : c'est vous, nous : la femme. Très ancien : la

... et de tous
 ...yens qui permettent
 pas avoir d'enfant
 de grands problè-
 Votre bonheur le
 plus intime en dépend peut-être. L'équilibre de votre ménage. L'avenir même de l'humanité, menacée, disent certains, de devenir catastrophiquement trop nombreuse. Oui, la pilule est, en quelque sorte, une des clefs de la femme d'aujourd'hui. Nous ne pou-

carré blanc

ONNUE

LA PILULE

ET NOUS

ses avantages, suivants dossiers
 craignez que
 trop jeune, la consultera
 n'en demandera avec plaisir et
 profit.

ELLE

LE DÉPUTÉ LUCIEN NEUWIRTH QUI VIENT DE DISPARAÎTRE S'EST BATTU EN 1967 POUR QUE LES FRANÇAISES AIENT ACCÈS À LA PILULE. DE L'EUPHORIE DE L'ÉMANCIPATION AU SCEPTICISME DES ANNÉES 2000, RETOUR SUR UNE HISTOIRE PASSIONNELLE.

SON NOM NE DIT PLUS RIEN

à la plupart des Françaises. Elles lui doivent pourtant le droit de prendre la pilule. Lucien Neuwirth est mort le 26 novembre. A la fin des années 60, le député gaulliste, pour défendre le droit des femmes à maîtriser leur fertilité, a ferrailé contre les défenseurs de la « vertu » qui prédisaient « une vague d'érotisme en passe de menacer la France ». « Dans un contexte de politique nataliste et d'ordre moral, il s'est battu pour obtenir le vote de la loi (promulguée le 28 décembre 1967) et que soient signés les décrets d'application, ce qui n'a pas été une mince affaire, rappelle Véronique Séhier, responsable de la commission contraception du Planning familial. Grâce à lui, on a enfin pu fournir aux couples des moyens efficaces de dissocier sexualité et procréation. » Et libérer les femmes du fardeau d'une grossesse non désirée. Une révolution.

Dès lors, la France devient le paradis de la pilule. En peu de temps, les contraceptifs oraux prennent la première place, devant toutes les autres méthodes comme le stérilet ou le préservatif. « La pilule représentait une vraie forme de libération, au moment où Mai 68 révolutionnait la

Reproduction de ELLE n° 1192 du 21 octobre 1968, Gamma Rapho, AFP.

LE PETIT MUSEE DE LA PILULE



1960

La première pilule, à forte dose d'œstrogènes, est autorisée aux Etats-Unis. Cette première génération arrive en France en 1967. Une seule est encore commercialisée, Triella.



1970-1980

La deuxième génération associe des progestatifs qui réduisent les effets secondaires. Celles d'aujourd'hui sont jusqu'à sept fois moins dosées en œstrogènes.



1987

Diane 35, traitement antiacné à propriété contraceptive, est lancé. En raison de son usage détourné, l'autorisation de vente est suspendue pendant trois mois en 2013.



1990

Troisième génération. Le taux d'œstrogènes est encore allégé, combiné à de nouveaux progestatifs. Les pilules de quatrième génération arrivent en 2001. Problème : elles doublent les risques de thrombose par rapport à celles de deuxième génération.



2001

Faiblement dosées, les micropilules ne contiennent qu'un progestatif. Moins risquées pour la santé, elles peuvent être prises pendant l'allaitement ou quand on a de la tension.

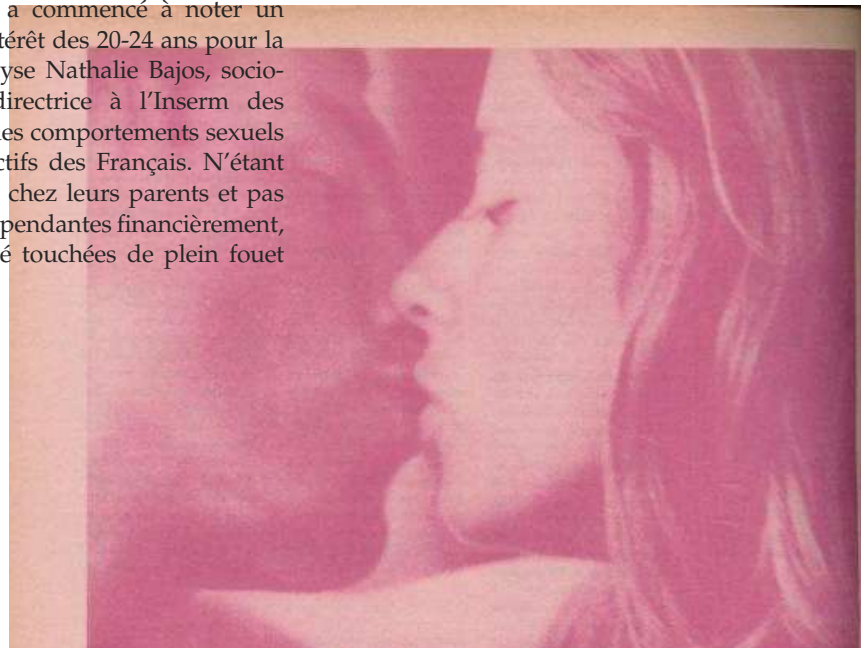
sexualité, rappelle Véronique Séhier. Mais elle s'est aussi développée parce que les femmes étaient peu informées sur les autres moyens de contraception. Pendant longtemps, la question du choix du contraceptif était entre les mains des médecins. Et encore aujourd'hui ils ne sont presque pas formés à ces questions durant leurs études. »

Ce modèle du « tout-pilule » a perduré sans aucun équivalent ailleurs : en 2009, dans le monde, seules 9 % des femmes sous contraception utilisaient la pilule contre 55,5 % en France. Mais le retour de bâton a fini par se produire. « A partir de 2005, en France, on a commencé à noter un moindre intérêt des 20-24 ans pour la pilule, analyse Nathalie Bajos, sociologue et directrice à l'Inserm des études sur les comportements sexuels et reproductifs des Français. N'étant plus logées chez leurs parents et pas encore indépendantes financièrement, elles ont été touchées de plein fouet

par la crise et le chômage. Même si la plupart des pilules sont remboursées, il reste le coût de la consultation. »

Parallèlement, avec l'avènement du bio et du « naturel », s'est développée une méfiance envers les hormones et leurs effets à long terme. « Depuis les années 2000, toutes les femmes de 15 à 55 ans ont débuté leur sexualité avec la pilule, rappelle Nathalie Bajos. Mais son aspect contraignant a commencé à émerger. » La prendre tous les jours (8 000 comprimés en une vie), la peur de l'oublier, les risques liés à son association avec la cigarette... En 2012, le scandale des pilules de troisième

suite page 24



Les féministes en première ligne pour « le droit à disposer de son corps » (ici en 1979 pour l'IVG libre et gratuite).



Reproduction de ELLE n° 1192 du 21 octobre 1968, Gamma Rapho, Presse, Alain Delpey / Réserveoir Photos, Paul Charbit / Cif'images.

L'ÉVÈNEMENT ELLE

génération, qui multiplie par deux le risque d'accident veineux, n'a fait qu'aggraver cette crise de confiance. En quelques mois, les chiffres de vente des contraceptifs oraux ont baissé et les demandes de pose de stérilet ont explosé avec un bond de 42 % des ventes de dispositif intra-utérin en un an.

Faut-il pleurer la fin de l'âge d'or de la pilule ? « Il faudra attendre quelques années pour savoir si ces tendances se confirment », nuance Nathalie Bajos. Mais ce serait plutôt une bonne nouvelle : « Plus la contraception est adaptée à la sexualité, au mode de vie, à l'âge, à la santé de chacune, et moins il y aura d'accidents contraceptifs. » Un signe que les femmes n'optent pas pour la pilule par défaut ou par automatisme, mais par choix. Mais cela ne les empêche pas d'inscrire au sommet de leur panthéon, aux côtés de Gisèle Halimi et Simone Veil, celui qui leur a donné cette liberté, Lucien Neuwirth.

ISABELLE DURIEZ ET CATHERINE ROBIN

Mars 1974, manifestation à Paris pour le droit à l'information sur la contraception et l'avortement.



LA PILULE EN CHIFFRES*

● En 2010, **1 femme sur 2** âgée de 15 à 49 ans, utilisait la pilule.

● **- 4,6 %**, c'est la diminution de l'usage de la pilule depuis le début des années 2000. Une baisse particulièrement forte chez les 20-24 ans (- 10,4 %) et chez les 25-29 ans (- 5,8 %).

● **4 %** des femmes utilisent désormais de nouvelles méthodes hormonales qui compensent cette baisse du recours à la pilule. Parmi elles, les femmes ont opté à 2,6 % pour l'implant, devant l'anneau vaginal (1 %) et le patch contraceptif (0,4 %).

● **21 %** des femmes utilisaient un stérilet en 2010. Ce pourcentage devrait augmenter dans les années à venir puisque les prescriptions ont bondi de 42 % entre mars 2012 et mars 2013.

* Source : Ined, 2010.

PATRICIA, 62 ANS

« J'ai subi une IVG clandestine un an avant le vote de la loi. J'avais 15 ans et j'ai failli mourir.

Commencer sa vie sexuelle comme ça, c'est abominable. J'ai mis deux ans avant d'oser refaire l'amour. Alors, quand Lucien Neuwirth a fait voter la loi, je l'ai béni ! C'était fou de vivre un basculement pareil. On s'est toutes jetées sur cette pilule comme des bienheureuses. C'était un vrai miracle. Peu importe ceux qui, sous des prétextes moraux, nous lançaient des "Ça va vous rendre stériles". On revenait de tellement loin ! »

SOPHIE, 38 ANS

« J'ai pris la pilule vers 18 ans. Parce que c'était normal. Parce qu'on ne m'a pas proposé autre chose. A environ 30 ans, j'ai décidé d'arrêter. Entre mes deux grossesses, je n'ai pas repris la pilule.

Cette idée que l'on ingère plein d'hormones sans en connaître les effets a commencé à faire son chemin. J'y ai finalement renoncé.

Trop de scandales sanitaires, je n'ai plus confiance. Maintenant on a opté pour le retrait, une contraception plus naturelle, mais plus risquée aussi. Si un troisième bébé se présente par inadvertance, je n'y suis pas totalement opposée. »

LAURENE, 24 ANS

« A 17 ans, on m'a prescrit la pilule Minerva. Je l'ai très bien supportée pendant six ans, jusqu'au scandale des pilules de troisième génération. J'ai découvert que c'était un traitement contre l'acné ! J'ai posé des questions sur le stérilet à ma gynéco, mais elle m'a mise sous une pilule de deuxième génération. Je ne l'ai pas supportée. Je suis revenue à la charge avec le stérilet. J'ai insisté et elle a fini par me le poser.

Je suis si contente que j'en parle à toutes mes copines. La pilule était très bien quand j'étais ado, mais je ne l'avais pas choisie. Le stérilet, si. »